

DÉCISION N° 2022-09 du 04 novembre 2022

Portant rectification d'une erreur matérielle relative à la date de la décision portant modification des tarifs des ALAE, ALSH, restauration scolaire et séjours pour l'année 2025-2026 (date correcte : 08 juillet 2025)

Cédric MAUREL, Maire de Bessières,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses article L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération n° 2021-01 en date du 21 janvier 2021 donnant délégation au Maire des attributions énoncées par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2022-115 en date du 26 octobre 2022 portant approbation d'une convention triennale concernant la tarification sociale des cantines scolaires ;

Considérant la nécessité de modifier les tarifs des ALAE, ALSH et restauration scolaire pour l'année 2025-2026 ;

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la date de la décision relative à la modification des tarifs des ALAE, ALSH, restauration scolaire et séjours pour l'année 2025-2026, celle-ci ayant été signée le **08 juillet 2025** et non le **04 novembre 2022**, il convient de procéder à sa rectification.

DÉCIDE

Article 1 : La présente décision abroge et remplace la décision n° 2024 - 036 en date 28 août 2024 ;

Article 2 : Les tarifs des ALAE, ALSH, restauration scolaire et séjours sont fixés tels que dans le document annexé à la présente.

Article 3 : La grille des tarifs annexée à la présente décision prendra effet au 1^{er} mars 2026.

Article 4 : Monsieur le Maire et le Trésorier du Centre des Finances Publiques de Grenade sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité habituelles.

Copie conforme sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Article 5 : Le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa notification.

Fait à Bessières, le 12 mars 2026

Par délégation du Conseil Municipal

Monsieur le Maire,

Cédric MAUREL





TARIFS 2025-2026
(sous réserve de
modifications en cours
d'année)

RESTAURANT SCOLAIRE				
BESSIERAINS			EXTERIEURS	
Quotient familial	Tarif Unitaire Maternelle (le repas)	Tarif Unitaire Elémentaire (le repas)	Quotient familial	Tarif Unitaire
0 à 999	1,00 €	1,00 €	< 190	1,90 €
			191 à 370	2,40 €
			371 à 550	2,90 €
			551 à 750	3,35 €
1000 à 1100	2,95 €	3,05 €	751 à 900	3,65 €
			901 à 1100	4,05 €
			1101 à 1300	4,40 €
			1301 à 1500	4,90 €
1501 à 1700	3,80 €	3,90 €	1501 à 1700	5,50 €
			> 1700	6,00 €

ALAE			
BESSIERAINS		EXTERIEURS	
Quotient familial	Tarif unitaire (l'heure)	Quotient familial	Tarif unitaire
< 190	0,30 €	< 190	0,45 €
191 à 370	0,40 €	191 à 370	0,55 €
371 à 550	0,45 €	371 à 550	0,65 €
551 à 750	0,50 €	551 à 750	0,70 €
751 à 900	0,55 €	751 à 900	0,80 €
901 à 1100	0,60 €	901 à 1100	0,85 €
1101 à 1300	0,70 €	1101 à 1300	0,95 €
1301 à 1500	0,75 €	1301 à 1500	1,05 €
1501 à 1700	0,80 €	1501 à 1700	1,15 €
> 1700	0,85 €	> 1700	1,20 €

MERCREDI APRES MIDI			
BESSIERAINS		EXTERIEURS	
Quotient familial	Tarif unitaire (l'heure)	Quotient familial	Tarif unitaire
< 190	3,10 €	< 190	4,15 €
191 à 370	3,65 €	191 à 370	5,15 €
371 à 550	4,50 €	371 à 550	6,65 €
551 à 750	5,05 €	551 à 750	7,15 €
751 à 900	5,70 €	751 à 900	8,15 €
901 à 1100	6,20 €	901 à 1100	9,15 €
1101 à 1300	6,90 €	1101 à 1300	9,65 €
1301 à 1500	7,45 €	1301 à 1500	11,15 €
1501 à 1700	8,00 €	1501 à 1700	12,65 €
> 1700	8,60 €	> 1700	13,65 €

Pénalité de réservation hors délai : 3 euro en sus du tarif en vigueur/jour/enfant

Pénalité dépassement horaires : 3 euros

ALSH (3-10 ans/PAAJ)

BESSIERAINS													EXTERIEURS				
Quotient familial	Journée (repas inclus)	demi-journée matin (avec repas)	demi-journée après midi (sans repas)	nuit au centre (journée + nuit)	veillée repas au centre	sortie fûcée	sortie découverte	sortie explorateur	Quotient familial	Journée (repas inclus)	demi-journée matin (avec repas)	demi-journée après midi (sans repas)	nuit au centre (journée + nuit)	veillée repas au centre	sortie fûcée	sortie découverte	sortie explorateur
< 190	6,10 €	3,60 €	3,10 €	7,35 €	1,10 €	6,90 €	8,90 €	10,90 €	< 190	8,10 €	4,75 €	4,15 €	11,10 €	1,05 €	8,20 €	9,90 €	12,10 €
191 à 370	6,80 €	4,30 €	3,65 €	9,35 €	1,90 €	7,80 €	9,80 €	12,80 €	191 à 370	9,60 €	6,25 €	5,15 €	13,10 €	2,85 €	10,10 €	12,45 €	15,10 €
371 à 550	7,85 €	5,45 €	4,50 €	11,80 €	2,35 €	8,70 €	11,00 €	14,40 €	371 à 550	11,85 €	7,75 €	6,65 €	16,60 €	3,50 €	12,25 €	15,70 €	19,10 €
551 à 750	8,90 €	6,15 €	5,05 €	13,40 €	2,70 €	9,85 €	12,60 €	16,26 €	551 à 750	12,85 €	8,75 €	7,15 €	19,10 €	4,05 €	14,75 €	18,20 €	21,60 €
751 à 900	10,00 €	6,95 €	5,70 €	15,05 €	3,00 €	11,00 €	14,05 €	18,10 €	751 à 900	14,35 €	9,75 €	8,15 €	21,10 €	4,50 €	17,25 €	20,70 €	24,10 €
901 à 1100	11,05 €	7,65 €	6,20 €	16,70 €	3,35 €	12,15 €	15,35 €	19,95 €	901 à 1100	15,85 €	11,25 €	9,15 €	23,10 €	5,00 €	19,75 €	23,20 €	26,60 €
1101 à 1300	12,15 €	8,40 €	6,90 €	18,35 €	3,65 €	13,25 €	16,95 €	21,80 €	1101 à 1300	17,85 €	12,25 €	9,65 €	25,60 €	5,45 €	22,25 €	25,95 €	30,00 €
1301 à 1500	13,15 €	9,15 €	7,45 €	19,95 €	3,95 €	14,50 €	18,75 €	23,10 €	1301 à 1500	19,85 €	13,75 €	11,15 €	29,10 €	5,90 €	24,75 €	28,95 €	33,10 €
1501 à 1700	14,20 €	9,90 €	8,00 €	21,55 €	4,10 €	15,65 €	20,05 €	24,45 €	1501 à 1700	22,85 €	15,75 €	12,65 €	33,60 €	6,15 €	27,25 €	32,95 €	38,60 €
> 1700	15,25 €	10,65 €	8,60 €	22,65 €	4,65 €	16,80 €	21,55 €	26,30 €	> 1700	24,85 €	17,25 €	13,65 €	37,10 €	6,95 €	29,75 €	35,95 €	42,10 €

BESSIERAINS				EXTERIEURS			
Fortfait CLAC 2025-2026				Tarif unique 8€ PAR JEUNE / PAR AN			
Quotient familial	camp découverte (par jour)	Camp explorateur (par jour)	Quotient familial	camp découverte (par jour)	Camp explorateur (par jour)	Quotient familial	camp découverte (par jour)
< 190	9,10 €	14,10 €	< 190	14,60 €	20,85 €	< 190	14,60 €
191 à 370	13,10 €	19,35 €	191 à 370	18,60 €	26,95 €	191 à 370	18,60 €
371 à 550	16,60 €	24,35 €	371 à 550	23,60 €	34,35 €	371 à 550	23,60 €
551 à 750	18,85 €	27,85 €	551 à 750	26,60 €	38,60 €	551 à 750	26,60 €
751 à 900	21,10 €	31,35 €	751 à 900	30,60 €	44,05 €	751 à 900	30,60 €
901 à 1100	23,35 €	34,85 €	901 à 1100	33,60 €	49,05 €	901 à 1100	33,60 €
1101 à 1300	25,85 €	38,35 €	1101 à 1300	36,60 €	53,85 €	1101 à 1300	36,60 €
1301 à 1500	28,10 €	41,60 €	1301 à 1500	41,60 €	59,85 €	1301 à 1500	41,60 €
1501 à 1700	30,35 €	45,35 €	1501 à 1700	47,60 €	68,35 €	1501 à 1700	47,60 €
> 1700	32,85 €	48,85 €	> 1700	52,60 €	78,35 €	> 1700	52,60 €

Prise en charge CAF		
Centre loisirs Sans hébergement		Sejours de Vacances
Réduction par jour complet de présence (en €)		
Quotient familial		
0 à 400	5,00 €	18,00 €
401 à 600	4,00 €	12,00 €
601 à 800	3,00 €	10,00 €
Sup à 800	0,00 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 031-213100662-20250708-DEC202209-DE

